

Quand une image vaut mille morts

Gilles Perron

Numéro 141, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/50223ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Perron, G. (2006). Quand une image vaut mille morts. *Québec français*, (141), 26–26.

Quand une image vaut mille morts

GILLES PERRON

La foi déplace les montagnes, même lorsqu'il n'y a pas de montagnes à déplacer. Quand on est un vrai croyant, on ne s'en fait pas pour si peu. Rappelez-vous ce que disaient, il n'y a pas si longtemps, les promoteurs des olympiques d'hiver à Québec : obtenons d'abord les jeux et, s'il nous manque des montagnes, on en construira. Croyez-moi, croire est la plus belle chose qui soit : ne pas douter, être certain de son bon droit, avoir l'assurance d'une vie éternelle dont seront privés la vaste majorité des humains, voilà qui est reposant et certainement meilleur que les pilules pour assurer un sommeil profond.

Mais la foi absolue, celle qui est porteuse de tous les intégrismes, est dangereuse. La certitude d'avoir raison devrait pourtant suffire au bonheur des privilégiés ; pourquoi diable ceux-là se sentent-ils menacés par l'existence d'autres croyances, alors que les non-croyants (les infidèles, disait-on autrefois) sont forcément dans l'erreur ? Tant pis pour eux s'ils n'ont pas trouvé la vérité, ces aveugles, alors que, par définition, cette vérité est forcément éclatante. Non ? Me voilà hésitant, quêtant votre approbation, moi qui n'ai pas cette chance de confondre les verbes. (Aurais-je en moi de la graine d'adéquiste ? Je me rappelle encore la parole du prophète Mario, qui disait que les Québécois ne veulent pas *savoir*, mais *croire*.) Peut-être suis-je déjà allé trop loin dans ces quelques lignes où je n'ai pourtant nommé aucune religion en particulier : beaucoup pourront alors s'y reconnaître et m'accuser de ne pas respecter leurs croyances. Même les aveugles seront peut-être offusqués que je n'aie pas songé à faire d'eux des non-voyants. Puisqu'il est déjà trop tard, autant poursuivre avant d'être poursuivi : parlons donc des caricatures du prophète Mahomet et de la violence insensée qu'on commet en leur nom (ou plutôt, au nom du prophète lui-même).

Douze caricatures publiées par un journal danois en septembre 2005 sont le prétexte à une flambée de violence religieuse planétaire, quelques mois plus tard, après leur reprise par un quotidien français. Voilà un autre bienfait de la mondialisation. Mais sont-elles si terribles, ces caricatures ? Il semble bien que oui, à en croire les appels aux armes des imams guerriers (dont la voix est malheureusement plus forte que celle des imams pacifistes) et les exhortations des chefs politiques occidentaux qui ont majoritairement condamné les dessins. Ceux qui choquent le plus font du prophète Mahomet un personnage violent : sur l'un, il est armé d'un sabre recourbé, sur un autre, l'amorce d'une bombe sort de son turban ; un autre encore le représente aligné avec d'autres individus contre un mur, un numéro au-dessus de la tête, comme un suspect à identifier. Bon, ce n'est effectivement pas respectueux pour tous ceux et toutes celles pour qui le prophète Mahomet, fondateur de l'Islam, représente la perfection. Ceux-là ont raison d'être vexés. Mais les autres, ceux qui incendient les ambassades, qui condamnent tout le Danemark et toute la France pour douze malheureux dessins, qui crient « Mort aux Danois, aux Français et à tout l'Occident ! », qui croira que ces adeptes du djihad ont vraiment été blessés par des caricatures qu'ils n'ont même pas vues ? Difficile d'être solidaires avec des intégristes qui appellent à la guerre parce qu'on a représenté leur prophète... en guerrier.

On a beaucoup parlé de liberté d'expression dans cette histoire. On a blâmé les journaux d'ailleurs qui ont reproduit les caricatures et loué les médias d'ici qui ne l'ont pas fait. Comment alors, ne les ayant pas vues, ne pas les imaginer d'une horreur absolue quand on constate la



réaction meurtrière qu'elles suscitent ? Et pourtant, elles sont d'une banalité ! La violence du prophète est clairement suggérée, mais elle n'est pas montrée ; on ne le voit pas en train de s'y livrer. Où est le crime ? Beaucoup ont insisté : si on ne comprend pas la blessure profonde infligée aux musulmans par « l'insulte » faite au prophète, c'est qu'on est incapable de saisir l'importance de Mahomet pour ses fidèles. Accepter cette justification, c'est dire que la croyance des mahométans est plus sincère et plus fondamentale que celle des autres. C'est prétendre, par exemple, que Jésus-Christ est moins important pour les chrétiens que Mahomet pour les musulmans, ce qui est offensant pour les premiers. On n'en sort pas. La pratique religieuse a parfois un côté infantile : mon dieu est plus fort que le tien ! En 1997, André-Philippe Côté, caricaturiste au quotidien *Le Soleil*, publiait un dessin montrant le Christ crucifié sous un bombardier, dénonçant ainsi les crimes de guerres commis aujourd'hui encore en son nom. Aussitôt, des lettres d'insultes et de menaces, ainsi que des pétitions réclamant la démission de Côté sont arrivées en grand nombre aux bureaux du journal. Les auteurs de ces lettres avaient été insultés, blessés dans leur foi, comme les musulmans par les caricatures danoises. La ferveur religieuse ne saurait admettre l'humour et le sens critique qui l'accompagne. La sensibilité religieuse est partout la même, facilement exacerbée quand on touche au sacré, n'en déplaise à ceux qui, pour des motifs politiques (et aussi, il faut le leur concéder, pour tenter de calmer le jeu), sont prêts à reconnaître une hiérarchie des convictions religieuses.

Le regard critique, même caustique, sur une religion n'est pas de l'intolérance, ni de la propagande haineuse. La critique religieuse est nécessaire parce que des religions, porteuses de valeurs humanistes, sont en même temps prétexte à la violence. Ceci dit, il est normal, voire sain, d'être choqué lorsque nos convictions sont critiquées et parfois ridiculisées. La liberté d'expression, c'est aussi le droit d'exprimer une sainte colère. Mais ce n'est jamais de permettre que cette colère se transforme en appel au meurtre.